

Toponymes hesbignons (Ha-) (1)

par JULES HERBILLON

COMPLÉMENTS AUX LISTES PRÉCÉDENTES :

Argenton (non traité), cf. *Harton*.

Arsée, cf. *Harzée*.

Awirs, cf. *Haute-Awirs* (pour des compléments).

Cakirie ; ajouter : 1546 « Gerar del Chacielleries » *Arch. comm. Huy*, portef. 372, reg. 1488-1594 des Saulniers et Harengiers, p. 81 ; 1569 « alle Kakellerie » *Grefte scab. Amay*, n° 47, Poursuites et Visitations (note de l'abbé G. Mahy).

Clokon ; ajouter : à Fumal [W 6], 1350 « en clokehan » *Abb.*

(1) Suite des articles parus sous le même titre dans les années 1945 à 1950 et 1953 à 1962 de ce Bulletin. Les abréviations employées figurent au tome 21, 1947, p. 52-55, et au tome 28, 1954, p. 210-211 ; compléments, t. 33, 1959, p. 25. Les termes étudiés sont : 1954 *A-Ays*, 1953 *Acosse*, 1949 *Avreû*, 1955 *B-Bod-*, 1945 *Bakelaine*, 1953 *Balaine*, 1956 *Boe-By-* [à y reclasser : p. 229 *Bourgogne*, p. 230 *Bourie*], 1950 *Bovenistier*, 1957 *C-Chap-*, 1958 *Chap-Cut-*, 1946 *Couture*, 1959 *D-*, 1949 *Djèt'fô*, 1960 *E-*, 1961 *F-*, 1950 *Fid'vôye*, 1948 *Fize*, 1962 *G-*, 1949 *Gorêye*, 1950 *Pène*, 1953 *Serne*, 1948 *St(i)er*, 1946 *Tombe*, 1948 *Verlaine*, 1950 *Vinëve*, 1948 *Willoulpont*.

Un article consacré à des identifications a paru en 1947.

Dans la présente série ont été systématiquement repris les toponymes figurant dans CARNOY, GRANDGAGNAGE et GUYOT (éd. 1951) ; cf. t. 30, 1956, p. 219, n. 1.

Nous devons tous nos remerciements à nos correspondants MM. J.-L. Dambiermont, de Verlaine, Ad. Delbrouck, de St-Georges-sur-Meuse, le chanoine Ern. Fréson, de Glons, C. Héla, de Moha, R. Lambert, de Hanefte, l'abbé G. Mahy, de Fize-Fontaine et N. Mélon, de Mons-lez-Liège, qui nous ont aimablement documenté.

Neufmoustier, ch. or. du 18 juillet 1350 [les lectures « Clokelay » et « Clokehay » dans HANSOTTE, *Invent. Neufmoustier*, p. 124 et 498 sont fautives] ; à Vinalmont [H 18] (dans la dépendance de Wanzoul), 1454 « en clokehan sur le riwa » *Arch. comm. Huy*, Grand-Hôpital, Wanzoul, reg. aux documents, C. n° 4, fol. 149 ; à Fize-Fontaine [H 20], 1699 « au tiege de Clochon » AÉLg, *Notaire Pierre Binet de Bodegnée*, 12 juin 1699. — Le prototype devait présenter un *h* intérieur qui s'est amui après consonne (cf. REMACLE, *h second.*, p. 66, 342-345) ; le moderne *-on* peut provenir de *-an* (dès 1350) par confusion de ces nasales, confusion fréquente dans la région.

Fernelmont ; lire *nom de famille*, au lieu de *n. de faille*.

Fosseroulle. Notre hypothèse sur l'évolution moderne de ce nom et son aboutissement à *Fossoul(e)* est confirmée par les documents fournis par M. C. Héla : w. (Moha) *li tchèstia d'Fochouë* ; 1571 « damoisele Julienne de Fossioule » *Grefse scab. Moha*, reg. 6 ; 1699 « in fossa de Fossoul », 1712 « ex rupe de Fossoul », 1739 « sacerdos in Fossouë » *Arch. paroiss. Moha*.

Gadaffe apparaît comme anthroponyme dès le XIV^e siècle dans la région : 1382 « Renier Gadaf », à Énines [Ni 50] AGR, *Ch. Comptes*, reg. 44.741, fol. 19^v° ; 1390 « Reynier Gadaffe » *ibid.*, fol. 49^v° (et jusqu'en 1460) ; 1403 « Colin Gadaffe », à Jodoigne [Ni 28] *ibid.*, reg. 44.742, fol. 27 ; 1460 « Watier Gadaffe » *ibid.*, reg. 44.744, fol. 55^v°.

Geer. Le texte du DL est bien w. (Glons) *taper dès trigus à Djér* ; en fait, d'après M. le chanoine Ern. Fréson, on dit : ... è *Djér*.

Gleixhe est attesté au moins en 1657 « Mr^e Lambert de Labye, pasteur delle gleche à hautepenne » AÉLg, *Cures*, St-Georges-sur-Meuse, reg. 3, p. 11 (note de M. Ad. Delbrouck).

Gop'sée, à Warnant-Dreye ; ajouter : 1406 (cop.) « derriere Gobecee jointant à terres des marlieres » *Arch. Château de Warfusée, Famille Oultremont*, reg. 2, charte du chapitre collégial de Huy (note de M. l'abbé G. Mahy).

Habiervalz, cf. †*Hanbualz*.

Habosa, cf. *Halbosart*.

Haccourt [L 15] ; w. *hacou*, -ou ; 1067 (faux ca 1103) « Hacues », 1111 « Hacus », 1224 « Hacuiz » GYSSELING, p. 433 ; 1227 ou 1228 (cop. 17^e s.) « Hacus » *Val-Benoît*, p. 48 ; 1235 (cop. 18^e s.) « Hacur » *Cartul. Val-Dieu*, p. 45 ; 1237 (or.) « Hacuus » *Voc.*, p. 215 ; 1264 (or.) « Rask. de Hacuria » *Voc.*, p. 126 ; 1265 (or.) « Hacurt » WILMOTTE, *Études philol. w.*, p. 78 ; 1293 (or.) « Haccourt » *St-Lambert*, II, p. 511.

Pour CARNOY, p. 275 : composé de *court* et d'un nom de personne difficile à préciser : *Habo*, *Hado*, même *Hago*. Mais aucune forme originale jusqu'au milieu du XIII^e siècle ne présente -r(t) à la finale. Ni GYSSELING, p. 433, ni VINCENT ne glosent le nom, et VINCENT, p. 91-92, ne range pas *Haccourt* sous *cortis* où aucun nom ne présente pareille absence de -r(t) à date ancienne ; dans *Voc.*, p. 214-215, GRANDGAGNAGE [à tort] ne reconnaissait pas *Haccourt* dans les formes de 1067 et 1237. — Il ne paraît pas vraisemblable que, dans *cortem*, -rt se soit amui dès les premières années du XII^e siècle ; dans notre toponyme, -rt n'apparaît que dans la 2^e moitié du XIII^e siècle et doit être analogique. Les formes anciennes se terminent en -s (-z), consonne qui devait être prononcée.

Hacquenièrre, dépend. de Jehay-Bodegnée [H 21] ; w. *hak'nîre* ; 1314 « nemus de Hatenieres » *Fiefs*, p. 140, 341 ; 1345 « à Hatteniirs » *Feudataires*, p. 182 ; 1559 « desseur Hackenier » *Chron. archéol. pays de Liège*, 52, 1961, p. 10 ; 1567 « entre Hackenir et la Motte » *Greffe scab. Amay, Poursuites et Visitations*, n^o 47 ; « à [et : al] ha(c)quenir » *cad.*

CARNOY dédouble le toponyme et l'explique, p. 275, par w. *hacon* « courçon ; bouture d'osier » DL, et, p. 285, par *haquenée* « cheval... » [cette dernière glose n'est pas à rete-

nir]. Nous proposons, dans *BTD*, 21, p. 66, de corriger en « hac- » la forme de 1314, mais *-t-*, attesté maintenant trois fois, paraît correct ; un passage *-t'n-* à *-k'n-* est plausible (cf. w. *èknèye* « pincette(s) de foyer » < **èt'nèye* DL). On notera qu'il s'agit à l'origine d'un toponyme forestier.

Hadelenges, cf. *Halingen*.

« Les hadrennes » *cad.*, à Vinalmont [H 18] ; w. *às hadrin'nes* ; 1841 « Hadreines » DEL VAUX, *Dict. géogr. prov. Liège* ; par cacographie : « Havrennes » dans GUYOT, ca 1900 ; « Harennes » dans GUYOT, ca 1913 et 1936 ; d'où « Havrenne » CARNOY, p. 292 ; « Harennes » *BTD*, 9, p. 155 ; PETRI, I, p. 92 ; GAMILLSCHEG, p. 105 (toutes ces gloses sont donc sans support).

W. *hadrène* « terrain pierreux » DL (corrigé dans DFL, p. 493b) ; FEW 17, p. 23a (corrigeant t. 16, p. 110b et 174b). Fréquent comme toponyme, ainsi w. *às hadrènes*, 1686 « la xhadrenne » SIMON-RENARD, *Topon. Sprimont*, p. 79.

Hagoir, dépend. d'Othée [L 21] ; w. à *hagwè* ; 1350 « en Hagour » *Stock Hesb.*, fol. 42 v^o ; 1426 « Hagour », 1469 « Hagoire » *Topon. Hesb. liég.*, I, p. 84, 514 ; « vinave de Hagoire » *Atlas commun. vicinales*. — Aussi anthroponyme à Othée : 1493 « heredes Egidii Hagor » *St-Lambert*, reg. 2333, fol. 11.

Pour CARNOY, p. 276 : « ensemble de haies » ; forme romane assez récente, basée sur un radical germanique [afin d'expliquer la présence de *-g-* intervocalique]. H. GRÉGOIRE signale le toponyme dans *Byzantion*, 9, 1934, p. 25, n. 2, à propos du héros *Hagen* de l'épopée, mais sans dire explicitement comment il l'y rattache. W. *hagwè* provient de **hagwèr* par amuïssement de *r* final, cf. w. (Othée) *soû* « sœur », *coû* « cour », w. (Liège) *cwè* < lat. *cornu* ; la diphtongaison postule un *ō* bref entravé ; *-r* devait donc

être suivi d'une consonne (déjà amuie en 1350). D'autre part, un *g* primitif intervocalique ne se serait pas maintenu et est à exclure du prototype. Nous verrions dans *Hagoir* un composé ; le déterminant serait le germ. *hagja* > w. *háye* (qui peut se réduire à *há-* dans les composés ; pour l'abrègement de *á* en prétonique, cf. w. (topon.) *hayète* « petite haie ») ; le déterminé serait lat. *cornu* > w. *cwè*, où le *c* serait passé à *g*, cf. HAUST, *Étymol. w. et fr.*, p. 348. La dépendance forme un bout du village, vers une campagne jadis boisée.

Haimentinis, Hairs, cf. *Hemptinne, Heers*.

Halbosa, dépend. de Waret-l'Évêque [H 22] ; w. *halbóssâ* ; « Halbosa » *cad.* ; 1835 « Habosa » DEL VAUX, *Dictionn. géogr. prov. Liège*, p. 295. || *Halbosart*, dépend. de Villers-le-Bouillet [H 19] ; w. *halbóssâ* ; 1389 « en halebosa(i)r », 1426 « halebosair » J. BROSE, *Topon.* (inédite) de *V.-le-B.* ; 1529 « Halbosault », 1535 « à Halbosaulx » *Abb. Neufmoustier*, p. 298, 309 ; 1835 « Habosart » DEL VAUX, *op. cit.*, p. 278.

Le DL explique le toponyme comme emprunté au w. *halbóssâ* « mauvais ouvrier ; homme de rien », ce qui paraît peu vraisemblable vu les attestations anciennes du toponyme et l'absence de glose pour w. *halbóssâ* ; cf. DBR, 20, p. 92-97, sur ce nom commun, connu aussi comme blason populaire. Pour CARNOY, p. 278 : « sart de Halabold » (FÖRSTEMANN, I, p. 738), avec la remarque que le maintien de l'*l* s'explique par la voyelle intertonique *a*. Le déterminant est fréquent en toponymie wallonne, ainsi « Halbo-coray », à Anlier ; (1272) « Halbomont », à Gentinnes ; (1456) « Halbonpreit », à Jemeppe-sur-Meuse ; le prototype doit être 880 « Hildebaldo », 1105 « Helboldus » *Stav.-Malm.*, I, p. 102, 281, avec passage de *è* à *a* en prétonique.

Halebach, cf. *Hallembaye*.

Halette, lieu dit à Voroux-Goreux [L 45] ; w. *al halète* ; cf. *Topon. Hesb. lég.*, I, p. 451. || Le toponyme est très fréquent, ainsi à Velroux [L 58], à Hollogne-aux-Pierres [L 59], etc.

Avec CARNOY, p. 279 : w. *halète* (littér^t échelette) « petite barrière basse et fixe, coupant un sentier », dite ailleurs *monteá* DL.

Halincourt, cf. *Eliksem*.

Halingen, dépend. de Velm [P 174] ; 1221 « Hadelingen » ; 1223 « Hadelenges » GYSSELING, p. 438 ; 1228 (or.) « Hadelenges » *Actes H. de Pierrepont*, p. 238 ; 1250 (or.) « Wilelmus de Hadelenges » BCRH, 107, 1942, p. 265 ; 1280 « Hadelenges » *Polypt. St-Lambert*, p. 162 ; 1373 (cop. 1584) « Holdelinghen ; retro Hadelingen » *Zuidlimb. Plaatsn.*, p. 81.

GYSSELING, p. 438 : germ. *Hapulingum*, dérivé de *Hapulo*.

Hallembaye ou **Hallebaye**, dépend. de Haccourt [L 15] ; w. *hèlèbaye*, *lèhèbaye* ; flam. (Mouland ; emprunté au w.) *helèbai* BOILEAU, *Enq. dial. topon.*, I, p. 102 ; 1145 (cop. 1786) « Halembock [lire : *bach* ?] » *Leodium*, 26, 1933, p. 50 ; 1147 (cop. 13^e s.) « Halenbai », 1186 « Halembai », 1214 « Halenbach » GYSSELING, p. 439 ; 1209 « Halenbach » BCRH, 5^e s., t. 4, 1894, p. 163 ; ensuite tous orig. : 1228 « Helebach » *Val-Benoît*, p. 56 ; 1238 « Halenbai » *Cartul. Val-Dieu*, p. 55 ; 1250 « Halebac(h) » BCRH, 107, 1942, p. 238, 242 ; 1280 « Halebach » *Polypt. St-Lambert*, p. 192 ; 1288 « Halembach ; Halembay » *St-Paul*, p. 93, 94.

Pour PETRI, I, p. 69, du thème *hal* « résonner » ; pour CARNOY, p. 279, du thème de néerl. *hal* « terre durcie par la gelée » (cf. MANSION, p. 56) ; l'escarpement du ruisseau de Hallembaye cadre mieux aussi avec GYSSELING, p. 439 : germ. dat. sing. *halon baki* « ruisseau en pente » (*halu- en pente* » + *baki-*, m. « ruisseau »).

Hallet, dans 1^o) **Grand-Hallet** [W 19] ; w. *grond halèt* ; flam. *Groot-Halleer* ; flam. dial. (Walshoutem, Montenaken) [haleir] ; 1016 (or.) « Rodulfus de Haleh » *ch. St-Jacques* (dans *Voc.*, p. 127, 239, et BSAH, 22, 1930, p. 72) [identification non assurée] ; [1031] (1) ; 1114 (cop. 12^e s.), 1116 (cop. 13^e s.), 1136 (cop. 12^e s.), 1139 (cop. 13^e s.), 1213 « Hallei » ; (1112-36), 1136 (cop. 12^e s.) « Halley » ; (1194-1229) « Hathlei » GYSSELING, p. 439 ; 1223 (cop. 16^e s.) « Halleer » *Actes H. de Pierrepont*, p. 206 ; 1228 (cop. 1460) « Halleys » *St-Barthélemy*, p. 107 ; 1244 (cop. 14^e s.) « Halei le grant » *St-Lambert*, I, p. 469 ; 1280 « Hal(l)ei » *Polypt. St-Lambert*, p. 106 ; 1312 « Halle(e)r » *Feudataires Jean III*, p. 3, 24, 80 ; 1350 « de Halleo magno » *Stock Hesb.*, fol. 192 ; 1369 « inter magnum Haleir et Cleyne Haleir » *Fiefs Looz*, p. 84 ; cartes du 17^e s. : 1617 « Hallerte » KAERIUS ; 1619 « Haller le Grand » MERCATOR ; ca 1664 « Hallar-le-Grand » BLAËU ; début 18^e s. « Hallerium » *Voc.*, p. 127. — Les formes par -r sont germaniques.

2^o) **Petit-Hallet** [W 18] ; w. à *p'tit halèt* ; w. (Jandrain-Jandr.) à *p'tèt alèt* ; flam. *Klein-Halleer* ; 1221, 1233 (cop. 13^e s.) « de Hallei parvo » *St-Lambert*, I, p. 195, 315 ; 1235 (cop. 13^e s.) « Hallei le Petit » *ibid.*, p. 345 ; 1280 « apud Halectum Parvum ; apud Halei Parvum » *Polypt. St-Lambert*, p. 105. — Plusieurs formes sans déterminant, citées *supra*, se rapportent à Petit-Hallet.

Presque tous les glossateurs voient dans *Hallet* un dérivé de germ. *hasla-* « coudrier » : HAUST, dans *BTD*, 11, p. 180 (*haslētum*) ; CARNOY, p. 261 (*haslacum*) ; VINCENT, *Que signifient nos n. de l.?*, p. 36 (sans autre précision) ; GYSSELING, p. 439 (*haslētum* ; avec ??). GRANDGAGNAGE, dans *Voc.*, p. 127, notait que « *Halleer* paraît remonter à un

(1) Nous ignorons si l'identification de 1031 (cop.) « Aila » dans *St-Barthélemy*, p. 92, n. 1, avec *Hallet* est assurée ; en tout cas, la forme est très suspecte.

roman **Halloir* » [à ses yeux, ce **Halloir* ne pouvait guère représenter *hasletum*, car le *r* aurait été graphique et incapable de justifier flam. *Halleer*]. Seul PÉTRI, p. 89 (suivi par GAMILLSCHEG, p. 95 : « junger *lari*-Name ») y voit un composé de germ. *hlari*.

Si le *-r* des formes germaniques n'est pas organique, il peut être analogique des nombreux toponymes germ. en *-lar*. Si, au contraire, *-r* est organique, ce qui est notre avis, il faut justifier son amuïssement dans les formes romanes dès le XII^e s. (sinon dès le XI^e s.) ; pareil amuïssement n'est pas isolé ; on le note souvent dans les appellatifs et dans des toponymes comme *Borlez* : 1196 (or.) « Borleis », ca 1104 (cop. fin 12^e s.) « Bosleis », un composé en *-hlari*, cf. s. v^o. Nous verrions aussi dans *Hallet* pareil composé.

Hamal, flam. *Hamel*, dépend. de Rutten (Russon) [Q 241] ; flam. dial. [hō.məl] ; w. *hamâl* ; [†947] (1) ; 1214 « Hamal » GYSSELING, p. 442 (d'après les *Reineri Annales*), 1229 « Hammale », 1234 « Hamele », 1240 « Hamalle ; Hammale », 1243 « Hammale » COENEN, *Limb. Oorkonden*, n^{os} 999, 1097, 1213, 1287, 1288 ; 1244 (cop. 1284) « Willelmus de Hamale » *St-Lambert*, I, p. 462. — En composition dans le toponyme d'Othée : w. è *ham'lává* [métathèse de **hamálvá*] ; flam. *hâmèlvá* [forme hybride, *-vâ* étant repris au w.] ; 1260 « desoz Hemelevaul » *Pauvres-en-Île*, reg. 11, fol. 27 ; cf. *Topon. Hesb. liég.*, I, p. 84, 514.

La glose de CARNOY, p. 281, repose sur l'étude d'A. STEVENS, dans *Feestbundel van de Wijer*, I, p. 372-375 ; celui-ci reconnaît, dans le déterminé, *-maal* fréquent dans la topo-

(1) La forme de 947 « Hamale » citée par CARNOY (suivi par STEVENS) est inexistante ; elle repose sur un passage de GRANDG., *Mém.*, p. 94, lu inattentivement. Citant « Hamale » dans les *Gesta abbatum Trudonensium*, GRANDG. rapproche (très dubitativement) « Littermala », attesté en 947 ; c'est dans une *Continuatio* des *Gesta* que figure « Hamale », à propos d'événements de 1346 et de 1364 (éd. C. DE BORMAN, II, p. 284 et 328).

nymie flam. et w. de la région (dans les dialectes sud-limbourgeois, *-maal* peut s'affaiblir en [-mɛl]) ; pour le déterminant, il écarte *hal-* (le *a* en syllabe fermée ne pouvant s'allonger) ; il admet *ham-* (à condition d'y voir la forme limbourgeoise *haam*, analogique du cas oblique) et préfère *haag* « haie, bois » ou un dérivé de *haag*.

La forme w. *hamâl* s'accommode de ce dernier étymon, si le *a* de la première syllabe provient d'une longue par abrègement en prétonique (le phénomène est fréquent ; cf. w. *halète* à côté de w. *håle* « échelle », w. (topon.) *hayète* à côté de w. *håye* « haie » et ici l'article *Hagoir*). — GYSSELING, p. 442, propose germ. *halha-*, m. « bocht in of van hoogland » + *malhō-*, f., « zak > depressie » (même explication que pour *Halmaal*) ; mais l'étude citée de STEVENS n'est pas favorable à *halha-*.

Hambraïne, dépend. de Cortil-Wodon [Na 19] ; w. *ambrainne* ; [†1157] (1) ; ca 1166 « Hambreines » GYSSELING, p. 442 ; 1265 « Hambaines [l'absence de *r* doit être un accident] » *Cens et Rentes Na.*, I, p. 66 ; 1294 « Hambraïnes » *ibid.*, p. 242. La dépend. est au confluent de deux ruisseaux. — Cf. à Franc-Waret [Na 39] : « terre d'(H)ambraine » *cad.* ; à Marche-les-Dames [Na 62] : « fond du canal d'(H)ambraine » *cad.* Pour ce dernier toponyme au moins, un transfert paraît peu probable.

La glose de CARNOY, p. 281, basée sur la forme de 1157, est caduque. *Hambraïne* pourrait être une formation : déterminant + déterminé ; le déterminé serait l'hydronyme **brag-na*, Braine (représenté à plusieurs exemplaires dans la région) ; le déterminant, le franc. **haim* « demeure » (emprunté à l'époque où germ. *ai* était encore adapté en *a* en gallo-roman). Cf. une autre formation probable avec

(1) 1157 « Amburnia » FÖRSTEMANN, II^s, 1^o p., col. 1225 (suivi par CARNOY, p. 281) se rapporte à *Emberen*, cf. s. v^o.

braine à Noduwez [Ni 30], 1617 « al Hellebraynne » T. et W., *Canton de Jodoigne*, p. 263.

Hambrués, cf. *Hombroux*.

Hamel, cf. *Hamal*.

†Hamenton, dépend. d'Ampsin [H 27], dans GUYOT (l'édition de ca 1900 donne en plus *Damenton* ; le tout est supprimé dans l'édition de 1936) repose sur une méprise. L'erreur est déjà dans A. JOURDAIN, *Dictionn. encyclop. de géogr. hist. du royaume de Belgique*, 1868-69, p. 394, et est répétée par C. HOCHSTEYN, *Dictionn. géogr. belge*, 1882, p. 41 ; nulle part le terme ne figure v^o *Ampsin*. Il n'existe pas à Ampsin de toponyme ressemblant à *Hamenton*. — L'erreur peut provenir d'un dédoublement de *Hamenton*, dépend. de Rochefort (dans GUYOT), qui est lui-même une cacographie pour *Hamerenne*. Mettons en garde les futurs commentateurs.

Hampteau, dépend. d'Opheylissem [Ni 19] ; w. (*h*)*am'tia* ; flam. (Laar) *ham* ; 1011 (cop. 14^e s.) « bona de Hamps » *St^e-Croix*, I, p. 2 (= *Voc.*, p. 128) ; après 1038 (cop. 14^e s.) « Hamis » *St^e-Croix*, I, p. 4 [sans doute à lire : *Hams*, comme dans une autre copie : « molendinum unum in villa Hams »] ; 1212 « H. de Ham » M. MAES, *Toponymie van Zittert-Lummen, Op- en Neerheylissem en Outgaarden* (Louvain, 1929), mémoire inédit cité dans BTD, 17, p. 360, avec extraits ; 1249 (cop. 1460) « Hamteial » *St^e-Barthélemy*, p. 115 ; 1251 (cop. 14^e s.) « Hamptheal » *St^e-Croix*, I, p. 42 ; 1263 « Hamtial », 1280-90 « Ham », 1290 « de Hamteal », 1292 « Ham », 1315 « Hameteal » MAES, *loc. cit.* ; ca 1350 « in Ham » AGR, *Ch. Comptes*, reg. 44.755, fol. 36 ; 1403 « hameteaul », 1441 « hamtialz », 1458 « apud hamme » MAES, *loc. cit.* — *Hampteau* est situé dans un méandre prononcé de la Gette.

La forme w. moderne (attestée depuis 1249) est un diminutif ; la forme romane ancienne (comme la forme flam. moderne) représente le simple. Le *-s* des formes du XI^e siècle paraît être un *-s* roman de nominatif ; le *-p-* des formes romanes est analogique des dialectes (non du w.) insérant un *-p-* entre *m* et une forte (*s*, *t*). Le simple représente germ. *hamma-*, m. « méandre » ; le dérivé, un diminutif du collectif germ. *hammitja-* [ou un dérivé roman en *-ittellu*] : GYSSELING, p. 445 [glosant *Hamtia*, à Floreffe] ; CARNOY, p. 282 ; MANSION, p. 56.

†Hanbualz, lieu dit de Verlaine [H 10] ; 1318 « a Verlenes en Hanbualz » *Fiefs*, p. 216 [= *Voc.*, p. 215, qui y voit un nom de district]. — Cét hapax doit représenter **Hanb(er)valz*, qui est alors à identifier avec : 1332 « en Habiervalz » Arch. comm. Huy, *Grands Malades*, Petit Terrier, fol. 49 ; 1339 « Habier vauz » et « Harbier [lire : *Hanb-?*] vauz » *Val-Notre-Dame*, reg. 7, fol. 41 v^o ; 1352 « Humbiervaulz [lire : *Hamb-*] » *Feudataires*, p. 444 ; 1361 « Haubierval » *Feudataires*, p. 707 ; « grande Habieval *cad.*, vaste campagne s'étendant sur plusieurs communes, surtout sur Fize-Fontaine [H 20] ; w. à *hâbièvé* ; 1316 « retro Fiez in Hauberval » *Fiefs*, p. 173 ; G. MAHY, *Hist. de F.-F.*, p. 63-65 (avec des formes postérieures). — Cf. à Chevron [Ve 41], w. *hâbièmont* ; à Louveigné [L 114], w. *hâbièpré* : EDG. RENARD, *Topon. de L.*, p. 107.

Composé de w. *vá* « val » et de l'anthrop. germ. *Hadebert* (FÖRSTEMANN, I, p. 792) ou *Halidbert* (*id.*, p. 741), selon CARNOY, p. 290.

Haneffe [W 66] ; w. *hènèfe* ; 911 (cop. 13^e s.) « in Honau » ; 1034 (cop. ca 1700) « Hunafie » ; 1091 « Hunafię » (génitif) ; (1092?) (cop. ca 1700), 1097 (cop. *id.*), 1132 (cop. 13^e s.), 1156 « Hunafia » ; 1143 « Honeffie » (génitif) ; 1152, 1155, 1211 « Huneffe » ; 1160 « Hunefe » ; 1201, 1202, 1203

« Honeffia » GYSSELING, p. 445. Ajouter : [†ca 1104] (1) ; 1125 (cop.) « Hunafia » BSAH, 8, 1894, p. 349 ; 1138, 1140 « Hunafie » (génitif) *ch. or. Flône*, dans AHEB, 23, p. 298, 300 ; dernières formes par -o- : 1229 (or.) « Honeffe » *Val-St-Lambert*, I, p. 33 ; 1235 (or.) « Honeffe » *St-Lambert*, I, p. 351 ; 1242-1254 « Honeffia » *Voc.*, p. 135 ; ensuite : 1271 (or.) « Hanneffe » *St-Lambert*, II, p. 208 ; 1313 (or.) « Haneffe » *ch. St-Jacques* ; ... 1637 « Henneff » BIAL, 38, p. 125.

o prétonique est passé à a au XIII^e siècle (HAUST, *Étymol. w. et fr.*, p. 69), ensuite à è. Le déterminé est germ. *agwǫ-*, f. « cours d'eau » GYSSELING, p. 445 (2), qui propose comme déterminant germ. *hunu-* « couleur de miel » ; CARNOY, p. 283, propose germ. **hân-* « brun ; sale » et VINCENT, p. 101, l'anthrop. *Huno*. La glose de FÖRSTEMANN, II³, 1^e p., col. 1228 (v° *Hanafa*) par anc. h.-all. *hanaf* « chanvre » n'est naturellement pas à retenir.

Hannêche [H 11] ; w. à (h)anêsse ; 1152 « Hanez » GYSSELING, p. 446 ; 1265 « Henech » *Cens Rentes Na.*, I, p. 64 ; 1280 « Hanech » *Polypt. St-Lambert*, p. 127 (« Haneche » *ibid.*, p. 20, est dans la *Tabula*, qui serait de même date) ; 1284 (or.) « Hamech » *St-Lambert*, II, p. 365 ; 1294 « Hanech » *Cens Rentes Na.*, I, p. 242 ; 1339 « Haneche » *Val-Notre-Dame*, reg. 7, fol. 49 ; [†1380] (3) ; 1474-75 « Hanech » BROUWERS, *Aides Na. XV^e s.*, p. 165 ; 1533 « Hanesse » *id. XVI^e s.*, p. 80 ; 1536 « Haneche », 1586

(1) La forme de ca 1104 (cop. 12^e-13^e s.) « Haneffe » *Stavelot-Malm.*, I, p. 531, doit se rapporter à *Aineffe* [H 6], comme il est proposé dans *Leodium*, 11, p. 15-16, ce qui concorde avec la présence de -a- qui serait anormalement hâtive pour *Haneffe*.

(2) La proposition est suivie d'un ?, sans doute à cause de la forme de 911 « Honau » ; celle-ci pourrait être analogique du nominatif des noms en -*awja*, cf. J. SCHNETZ, *Zeitschr. ONforschung*, 15, p. 51.

(3) 1380 « Haneche » (*ch. St-Barthélemy*) désigne *Hanret*, cf. s. v°.

« Hannes », 1588 à 1788 « Hannesse » *Greffe scab. Hannêche* ; 19^e s. « Hannesche ».

Le suffixe, régulièrement masculin jusqu'au XIII^e siècle, doit être *-aciu* ; pour CARNOY, p. 283 : **haganicia* (dérivé de **hagana*) [qui aboutirait à w. *hêni(s')*] ; GYSSELING, p. 446, glose : « anc. germ. *hanakja-*, dérivé de *hanan* 'chanter' » (cf. *ibid.*, p. 475, *Henis*, arrond. de Tongres, glosé par *hanikja-*). Le thème toponymique *han-* est de valeur incertaine : MANSION, p. 57 ; dans *Meded. Ver. Naamk.*, 28, p. 75, GYSSELING l'interprétait par « marais ».

Hannut [W 32] ; w. *hané* (-ou, à Ciplet, Les Waleffes, etc.) ; flam. *Hannuit* (prononcé *hanuit*) ; 1083 (cop. ca 1700) « Hannuth » ; 1209, 1213, 1221 « Hanut » GYSSELING, p. 446 ; 1124 (cop. mod. sur or.) « in Hanudis » BERNARD et BRUEL, *Recueil ch. Cluny*, V, p. 332 ; 1124 (cop.) « in Hanud » MIRAEUS, *Op. diplom.*, III, p. 325 ; 1222 « Hanut ; Hanoit » BULLY et SIBILLE, *Hist. de Hannut*, p. 12 ; 1244 (cop. 14^e s.) « Burdone de Hanut » *St-Lambert*, I, p. 469 ; 1312 « apud Hanuit » GALESLOOT, *Feudataires Jean III*, p. 56 ; 1350 « Hanut » *Stock Hesb.*, fol. 177 ; 1374 (or.) « de Hannuto ; Hannuyt » CUVELIER, *Dénombrements Brabant*, p. 8 ; fin 14^e s. « Hanuet ; Hanutum » *Gesta abb. Trudonensium*, dans MGH, *Script.*, X, p. 392, 422 [que GRANDG., *Mém.*, p. 93, ne distingue pas des formes du XII^e s., et que MANSION, p. 57, date de 1213, année de l'événement] ; 1355 « Hannuyt », 1650 « Hannuye » BULLY et SIBILLE, *Hist. de H.*, p. 12. — Sur « Hannuye ou comté de Dabor », cf. *BTD*, 9, p. 178-182.

Le suffixe est le collectif germ. *-ōpu* (parallèle de lat. *-ētum*), comme dans *Rosoux*, w. *rosou* (flam. *Roost*). Le thème est pour CARNOY, p. 285 (avec compléments dans *BTD*, 30, p. 41) le germ. **hagana* [ce qui aboutirait en w. à **hênou*] ; pour GYSSELING, p. 446, le germ. **hasna-* [mais

-s- se serait maintenu en flam.]; ce thème (obscur pour MANSION, p. 57) paraît le même que dans *Hannèche*.

Hanret [Na 9]; w. *anrèt*; 868 (cop. 18^e s.) « Hanrec »; 1015 (faux 12^e s.) « Hanretium »; 1112 « in Hanretio »; 1150 « Hanrez »; (1171-75) « Hanres »; 1209 « Hanrech »; 1221 « Hanreth » GYSSELING, p. 446; 1015 « Havretum [lire : *hanr-*] » DUVIVIER, *Hainaut ancien*; p. 37; 1078 (cop. 1460) « Hanrel » *St-Barthélemy*, p. 95 (1); 1135 « Gilebertus de Ha(n)ret » ERNST, *Hist. Limbourg*, V. p. 121; 1224 (or.) « Hanrece » *Actes H. de Pierrepont*, p. 209; 1238 (sceau) « Hanrech » *Leodium*, 39, p. 17; 1243 (cop. 1460) « Hanrech; Havrech [lire : *hanr-*] » *St-Barthélemy*, p. 112; 1248 (sceau) « Henret » *Leodium*, 39, p. 18; ca 1250 (or.) « Hanrez » *Voc.*, p. 128; 1263 (cop.) « Hanrelh » *Catalogue actes H. de Gueldre*, p. 355; 1265 « Hanret » *Cens Rentes Na.*, I, p. 71; février 1275 (or.) « Hanrech » *ch. St-Jacques*; 1280 « apud Louse [= Leuze-lez-Dhuy] juxta Haneche » *Polypt. St-Lambert*, p. 156 (2); 1338 (or.) « Hareche » VERKOOREN, *Invent. ch. Brabant*, I, p. 344; ... ca 1380 (cop. 1460) « Hanneche » *St-Barthélemy*, p. 169 (3); 14^e-15^e s. « Hanrech; Hanreche; Hanrece » *passim*; 1505 « Hanresche » BROUWERS, *Aides Na. XVI^e s.*, p. 7, 66; 1639 « Hanresche » VINCENT, p. 52. — *Hanret* est dans un méandre du ruisseau de la Batterie.

La finale se présente comme l'aboutissement de *-aciu* (-s final a dû être prononcé au moins jusqu'au XVII^e siècle :

(1) La graphie « Hanrel » est fautive, mais l'identification est sûre, cf. J. STIENNON, *Étude chartier St-Jacques*, p. 371-372.

(2) L'identification (méconnue par *Voc.*, p. 128) est sûre; le prototype de « Haneche » doit être « Ha(n)reche » avec mélecture de *r*.

(3) Le prototype devait porter « Hanreche »; l'identification est assurée par le contexte (collation de l'église), cf. *Leodium*, 31, p. 34-38; 1308 et 1340 « Hanneche » *St-Barthélemy*, p. 185, doivent aussi se rapporter à *Hanret*.

VINCENT, p. 52 ; les graphies féminines en *-e* n'apparaissent qu'à la fin du XIII^e s.). Pour FÖRSTEMANN, II³, 1^e p., v^o *Hano*, du thème d'anc. h.-all. *hano* « coq » [ce qui laisse *-r-* inexpliqué] ; pour J. DEVLEESCHOUWER, dans *Actes ... III^e Congrès Topon.* (Bruxelles), I, p. 40 : germ. **haimmarka*, anc. frison **hamrek(e)* « pâturages communaux » [ce qui implique une romanisation très tardive, vu la forme de 868] ; pour CARNOY, p. 284 : dérivé d'un anthrop. germ. *Hanrat*, *Haimrat* ou *Hainric*, *Henric* (dans ce cas, avec remplacement de *-īciu* par *-īciu*) ; dans BTD, 30, p. 39, CARNOY revient sur l'explication en proposant en outre **hamor-icum* [lire : *-icum* ; ce qui aboutirait à w. *ham'rè*] ; pour H. KAUFMANN, *Genitivische Ortsnamen*, II, p. 68, le simple anthrop. *Haimrich* (avec *-l-* de *rīch* passé à *-ī-*, puis à *-e-* en roman) [ce qui laisse la consonne finale *-s* inexpliquée] ; pour GYSSELING, p. 446, anc. germ. *hanrakja-* (non autrement glosé).

Hanson, ancien nom roman de Eis (Eyss), dépend. de Wittem (Limbourg holl.), cf. GYSSELING, p. 308 ; BTD, 21, p. 65 ; P. TUMMERS, *Romaans in Limburgse Aardrijkskundige Namen*, 1962, p. 61.

(H)appeau, dépend. de Piétrebais [Ni 14] ; w. *apó* ; 1507-1508 « Happaert » T. et W., *Canton de Jodoigne*, p. 145. || Le lieu dit est commun avec Lathuy [Ni 27] ; w. *apau* ; 1436 « Hapau » ; 1730, 1767 « cense du Happeau » *ibid.*, p. 134 || et avec Dongelberg [Ni 47] ; w. à *apau*. || A Nivelles [Ni 1] ; w. *campagne (tchèmin) du* [ou : *d' l' Apau*] ; à cet endroit, dit le Hapart, était le lieu des exécutions capitales : COPPENS, *Dictionn. aclot*, p. 31. || Même lieu dit (*le*) *Happeau(x)*, à Auvelais [Na 88] (17^e-18^e s. « sart du Hapeaux ») ; à Castillon [Ph 19] ; à Mettet [Na 131] ; « Le Hapart », à Hautrage [Mo 18].

Anc. fr. *happart* « crochet à pendre » FEW, 4, p. 382 a,

d'où « potence ». — Mais dans *Bienne-lez-Happart* [Th 22] ; w. à *apâr* ; 1310 « Bievène le Happart » ; *Hapart* est le nom du seigneur (1271 « Pieron Hapart ») BTD, 27, p. 61.

Haquedeau, dépend. de Roux-Miroir [Ni 46] avec deux fermes : *Grand-H.* et *Petit-H.* ; w. *cinse d'akédó* ; 1302 « Hakenydaulh », 1531 « Hacquida », 1627 « Hacquedau », 1674 « Cense de Hacquenes » ... 1757 « Hacquedeau » T. et W., *Canton de Jodoigne*, p. 112 [qui cite, à tort, comme première forme, 1099 « Hachewadat » de Gilles d'Orval, dans la délimitation du comté de Brunengeruz] ; 1859 « Aguedeau, autrefois hacqdaux » CHOTIN, *Études étym. Brabant*, p. 190.

Avec CARNOY, p. 285 : emprunt au néerl. *hagedoorn* « aubépine », d'où w. (est du Brabant et nord de Namur) *cakédó* « églantier ; gratte-cul », par assimilation régressive de **hakédó* [confirmé par notre toponyme] < **hagédór* : HAUST, *Étymol. w. et fr.*, p. 42 ; FEW, 16, p. 113a. La forme de 1674 paraît représenter le seul déterminant (ici le pluriel néerl. *hagen*?).

Haquenièrre, cf. *Hacquenièrre*.

Hardelingen, dépend. de St-Huibrechts-Hern (Hern-St-Hubert) [Q 154] ; 1129 « Hardelenges » ; 1184 « Ardelenges » ; 1224 « Hardelengis » GYSSELING, p. 448 ; 1314 « Hardelingh » *Fiefs*, p. 136 ; 1345 « Hardelenges » *Feudataires*, p. 160 ; 1379 « Hardelinge » *Voc.*, p. 194 ; 1385-1586 « Hardeling(h)en » *Zuidlimb. Plaatsn.*, p. 66. — Les formes par -s sont romanes ; le nom roman n'est plus connu.

GYSSELING, p. 448 : germ. *Hardulingum* « chez les gens de *Hardulo* ».

Hardice voie, cf. *Hareng*.

Hardimont, dépend. d'Engis [L 96] ; w. *hardémont* ; 1358

« dalles le bois le seigneur de Harduemont » *Feudataires*, p. 623 ; « Hadémont » *cad.*

Très probabl^t, d'après le texte de 1358, toponyme transporté de *Harduémont* (à Verlaine), cf. s. v^o ; dès lors la glose de CARNOY, p. 285, ne serait plus à citer que pour mémoire.

Harduémont, dépend. de Verlaine [H 10] ; w. *hardémont* ; [†ca 1100] (1) ; 1224 « Harduenmont » ; 1224 « Harduemont » GYSSELING, p. 449 ; 1229 (or.) « Harduenmont » *Voc.*, p. 129 ; 1235 (or.) « Lambertus de Harduenmont » *St-Lambert*, I, p. 351 ; 1260 (cop.) « Harduemont », 1261 (or.) « Warduemont » *Catal. actes H. de Gueldre*, p. 302, 325 ; 1338 « les Sars de Harduemont » *Fiefs*, p. 441 ; 1339 « Hardewemont » *Val-Notre-Dame*, reg. 7, fol. 10 ; 14^e s. « Harduemont » DE HEMRICOURT (passim). || Le lieu dit s'étend sur Haneffe [W 66] ; w. à *hadémont* ; 1738 « Xhardémont » ; « Harduemont » *cad.* ; « rue Harduémont » (renseignements de R. Lambert).

Composé de *mont* et de l'anthrop. germ. *Hard-win-* : J. FELLER, dans *BTD*, 3, p. 81 ; CARNOY, p. 286 ; GYSSELING, p. 449.

Hareche, cf. *Hanret*, *Hareng*.

Hareng [aussi *Harrent* dans GUYOT], dépend. de Herstal [L 51], contiguë à Vottem [L 50] et à Milmort [L 40] ; w. à *harin* ; 1176 (cop. 15^e s.) « Herens » GYSSELING, p. 450 ; 1180 (cop.) « Haren » *St-Jean*, I, p. 20 ; 1240 (or.) « Herains » *ch. Cornillon*, citée dans A. COLLART, *La libre seigneurie de Herstal*, II, p. 302 ; 1252 (or.) « Herens » *Leodium*, 47, p. 31 ; 1260 (or.) « Herens » *Pauvres-en-Île*, reg. 11, fol. 42 v^o ; 1280 « Renars de Harens ; en bech de herons ; bech de herous [lire : -ons] » *Polypt. St-Lambert*, p. 202, 201 ; 1289

(1) « Hardwemont » GRANDG., *Mém.*, p. 93, dans les *Gesta abbat. Trudonensium* [que l'éditeur des MGH, *Script.*, X, identifie à tort avec *Hargimont*] figure dans une *Continuatio* du XIV^e siècle.

(or.) « Hareche in parochia Harstalliensi » *St-Martin*, p. 37 (= *Voc.*, p. 129) ; 1294 « a Hareng » *Pauvres-en-Île*, reg. 12, fol. 118, cité dans Edg. RENARD, *Topon. de Vottem*, p. 41 [graphie isolée et suspecte à cette date] ; 1298 (cop.) « Herens » *St-Jean*, I, p. 122 [en marge de la table : « Herens prope Mirmort », d'après *Voc.*, p. 132-133] ; 1336 (or.) « Colien de Herens » *Val-Benoît*, p. 425 ; 1368 « deleis Herent » A. COLLART, *op. cit.*, II, p. 302 ; 1393 (cop. 16^e s.) « Harens » *St^e-Croix*, I, p. 368 ; nombreuses graphies « Har(r)en(s) ; Her(r)en(s) » dans *BTD*, 9, p. 156 ; COLLART, *op. cit.*, II, p. 302-303 [dont « Herent » en 1704] ; JEAN D'OUTREMEUSE [dont « Heron »]. — La forme « Hareng » due à l'attraction de w. *harin* « hareng » n'apparaît qu'avec le cadastre : COLLART, *op. cit.*, p. 303 (voir toutefois en 1294). — Cf. à Merdorp [W 43] : 1405 « à Herens » *St-Jean*, I, p. 302.

DÉRIVÉ en *-iciu*, *-icia* dans les noms du sentier et de la route conduisant à Hareng : w. *al hardisse vöye*, à Liers [L 39] ; 1381 « al hardice voie entre Liers et Voroux » *Cartul. Chartreux*, fol. 173 ; 1399 (or.) « deseur le Hardichevoie » (à Lantin) *St-Pierre*, p. 117 ; 1403 (or.) « sour le Hardy paseal » (à Voroux-lez-Liers) *ibid.*, p. 135 ; 1414 (or.) « deseur le Hardice voie » (à Lantin) *ibid.*, p. 154 ; 1414 « al hardiche voie » *Cartul. Chartreux*, fol. 283 ; 1471 « le Hardiche Voie » *Greffe scab. Voroux*, reg. 2, fol. 14 v^o ; 1513 « le Hardice Voye » *ibid.*, fol. 70 v^o ; 1522 « le hardisse voie » (à Xhendremael) *Topon. Hesb. liég.*, I, p. 488 ; 1556 « deseur le hardiche voye » *Greffe scabinal Lantin*, reg. 3, fol. 76 ; 1591 « a hardice voye » *ibid.*, reg. 6, fol. 33 v^o ; 1772 « la Hardiesse voye » *Greffe scab. Voroux*, reg. 15, fol. 105 (notes d'Edg. Renard) ; « Hardisse Voie » *cad.* de Liers et de Voroux.

DIMINUTIF (non assuré) en *-ella* : w. *èl hèrnitale*, à Voroux-lez-Liers [L 28] ; « herintal » *cad.* ; à Liers [L 39], « hermital »

cad. ; sans doute aussi, à Fexhe-Slins [L 25], 1260 « sor le voie de Brus al hourental » KURTH, *Front. ling.*, I, p. 177.

Ne peut représenter **equoranda*, comme l'a proposé J. VANNÉBUS, dans BTB, 9, p. 156-159, vu *h-* initial et surtout vu *w. ē* qui ne peut normalement provenir de *an.* Tout nous paraît postuler en faveur du collectif germ. (topon. fréquent) *herent* « charmoie » (survivant dans le flam. *herenteer* : MANSION, p. 64) ; le secteur faisait partie de la *forestis* de Herstal et présente plusieurs topon. germ. dans ses lieux dits (cf. *Dolhain champs*). Le diminutif présumé en *-ella*, **herent-ella* > *w. *hèrin'tale* aurait passé à *w. hèrnitale* avant la nasalisation de *e* [ce qui implique une influence germ. tardive]. Quant au dérivé en *-icia*, pour lequel on attendrait, après chute normale de *-en-* intertonique, *w. *hèrtisse*, **hartisse*, il faut supposer un passage *-t > -d* ; cet accident est attesté dans des dérivés comme *Clémodeau* (dépend. de Villers-le-Temple), dérivé de *Clermont-lez-Nandrin*, *Caumondel* (dépend. de Huchenneville, départ^t Somme), dérivé de *Caumont*, et sans doute *Heredia*, dérivé de *Héron* (cf. s. v^o). — L'explication de *Hareng* par *herent* est présentée dubitativement par Edg. RENARD, *Topon. Vottem*, p. 41, et, avec d'autres, par CARNOY, p. 286 ; elle est préférée par MANSION, dans BTB, 12, p. 336.

Hareng, partie des Charbonnages des Kessales, à Jemeppe-sur-Meuse [L 74] (évoqué dans le problème d'**equoranda*, BTB, 9, p. 159). En fait, nom d'une veine de charbon s'étendant sur Flémalle-Grande [L 86] et Monslez-Liège [L 73] ; *w. li harin* ; cette veine des concessions des Kessales et Concorde est appelée *Grosse Veine* dans la concession de l'Arbre-S^t-Michel, et *Six-Poignées* dans la concession du Bonnier ; ce nom n'est porté qu'au nord de la Meuse, depuis la Meuse jusqu'au plateau hesbignon :

ÉMILE HUMBLET, *Le bassin houiller liégeois*, dans *Revue universelle des Mines*, 1941 ; elle est citée en 1531 « le voyne a haren » *Grefte scab. Flémalle-Grande*, Cour jurée du château, reg. 1520-1536, fol. 33 ; 1642 « Harin » (veine de houille, à Flémalle) *Chron. archéol. pays Liège*, 38, p. 72 ; 1760 « veine nomée Harain située à Souxhon » AÉLg., *Cartes et Plans*, Fosse à Souxhon (renseignements fournis par N. Mélon).

Les veines de charbon portant souvent un nom imagé, on songera d'abord à w. *harin* « hareng ».

Harengées, cf. *Harzée*.

†Harennés, cf. *Hadrennes*.

Harenton, cf. *Harton*.

Harkai-Fontaine, dépend. de Flémalle-Grande [L 86] ; w. è *hârkê* ; « harkay ; les prés harkay » *cad.* ; « rue de Harkay ».

Le nom est attesté ancienn^t comme anthrop. à Flémalle : 1360 « Elizabeth Harkea », 1364 « Jacquemin Herqueal » (renseignements N. Mélon) ; telle paraît être l'origine du toponyme. Le w. *hârkê* « porte-seaux,... » DL ; DFL, p. 493 b ; FEW, 16, p. 153, terme sur lequel L. REMACLE a un travail en préparation, est attesté seulement au XIX^e siècle. — Cf. p. 55.

Harlue, dépend. de Bolinne [Na 5] ; w. *arloûwe* ; 1046 (cop.) « apud Herlaus et Tavers » MIRÆUS, *Op. diplom.*, III, p. 303 (= *St-Barthélemy*, p. 93, note) ; 1112 « Herlaus » GYSSELING, p. 451 [J. STIENNON, *Étude chartrier St-Jacques*, p. 358, lit : *Uerlaus*, ce qui paraît être une erreur] ; 1245 (cop. 17^e s.) « Harloywes » AHEB, 17, p. 63 ; 1265 « Haleuwes » *Cens Rentes Na.*, I, p. 34 ; 1289 « Harleuues » *ibid.*, II, 2^e p., p. 159 ; 1291 (or.) « presbytero de Harlov » *St-Lambert*, II, p. 480 ; 1294 « El Harlues » *Cens Rentes Na.*,

I, p. 234 ; 1353 (cop.) « Harluez juxta Taviens » *St-Barthélemy*, p. 160 ; 1370 (or.) « Harleuws » *Val-Benoît*, p. 561 ; 1416 « Johan de Harlewes » YANS, *Pasicrisie*, I, p. 42 ; 1672 « Harleu » *Greffe scab. Momelette*, reg. 4, fol. 207 v^o. — Autres formes dans ROLAND, *Topon. nam.*, p. 483-484.

Dérivé en *-avus* (comme *Lierneux*, *Yernawe*, dépend. de *St-Georges-sur-Meuse*, *Banneux*, etc.), ce qui écarte les gloses de PETRI, I, p. 332 (et GAMILLSCHEG, p. 47) : **hari-lôh* aboutirait à w. *-lô*. — CARNOY, p. 286, propose **harlavus* <locus> « endroit sur l'*Harle* », glose reprise à ROLAND, *Topon. nam.*, p. 484, qui suggère que *Harla* (attesté en 817 comme hydronyme en Alsace) ou *Herla* a pu être l'ancien nom du « ruisseau d'Éghezée » ; en fait, beaucoup de dérivés en *-avus* reposent sur des hydronymes.

Hartange, dépend. de Waremme [W 1], est le même hameau que *Hartenge*, dépend. d'Oleye [W 8] ; w. *hartindje* ; 1104 (cop. 13^e s.) « Hartania » GYSSELING, p. 452 ; 1260 (or.) « Hartaingh » *Pauvres-en-Île*, reg. 11, fol. 10 v^o [écrit, par erreur : *Hataingh* dans KURTH, *Front. ling.*, I, p. 184] ; 1314 à 1342 « Hartaing ; Harteng » *Fiefs*, p. 3, etc. (voir la table) ; 1345 (or.) « Louis de Hartain » *St-Pierre*, p. 45 ; 1368 « Robert de Hartaingnes » *St^e-Croix*, I, p. 280 ; 1455 « Hertangne » *St-Pierre*, p. 245 ; 1557 « Hertenge » *Greffe scab. Thys*, reg. 5, fol. 26.

Pour GYSSELING, p. 452 : anc. germ. *hartanjô*, dérivé de *harta-*, n. « résine »(?). Mais la forme w. postule un dérivé en *-inga* ; donc, plutôt, avec CARNOY, p. 287, dérivé de l'anthrop. germ. *Harto*.

Harton, à Lonzée [Na 23] ; w. *l'arton* (ruisseau) ; (1112-1136) « in Harenton... in eodem Harenton » GYSSELING, p. 452 (or., d'après une pièce de ca 1040-1048 : ROLAND, *Recueil ch. Gembloux*, p. 40 ; MGH, *Script.*, VIII, p. 546) ; 1196 (cop. 18^e s.) « capellam... de Harenton » ROLAND,

op. cit., p. 89 ; 1213 (cop. id.) « capellas... de Harentun » *ibid.*, p. 97 ; 1229 (or.) « monasterium... Virginis Marie de Arethon » BCRH, 115, p. 327 ; 1229 (cop. 1661) « ad locum qui dicitur Argenton, prope Harenton » *ibid.*, p. 324 ; 1232 (cop. 1661) « Willelmus de Harenthon... conventui de Harenthon » *ibid.*, p. 335 ; 1246 (sceau) « abbatisse de Arenthon » *ibid.*, p. 318 ; 1357 (or.) « super rivulo de Lonzee et Harton » ROLAND, *op. cit.*, p. 192 ; 1445 « Herton », 1553 « Horton » [cacographie], 1558 « Hirton » [id.] BTD, 23, p. 47 (pouillés) ; « ruiss. d'Arton » *cad.*

DIMINUTIF (autre affluent de l'Orneau?) (1) : 1385 (cop. 17^e s.) « le rieu de Harteniaul » ROLAND, *op. cit.*, p. 205-206 ; id. « le rieu de Luzees [= Loncée] que ons appelle Hartenial » *ibid.*, p. 211 ; 1660 « notre rivière à Loncée dite Hartenial » *ibid.*, p. 294.

Pour CARNOY, p. 287 : **harant-on*, collectif d'origine germ ; le sens serait « terres dures » (voy. *Haren, Harre*) [la chute de l'intertonique en w. postule **harent-on*]. Nous y verrions, avec ROLAND, *Topon. nam.*, p. 196-197 (mais autrement suffixé) un hydronyme prélatin ; le *h-* initial ne fait pas difficulté, qu'il soit une adjonction sous influence germ., phénomène fréquent, ou bien purement graphique, puisqu'il est absent des formes de 1229 et 1246 et que Loncée est dans la zone où actuellement *h-* est amui en wallon.

Ar-ent-on présente trois éléments les plus richement et les plus sûrement attestés dans les hydronymes prélatins : *ar-* « eau courante », d'après DAUZAT, *La topon. française*, 2^e éd., p. 131-141 ; *-ent-*, variante de *-ant-*, typique dans toute l'Europe occidentale, et *-one* ; des parallèles sont : 876-877

(1) « La Loncée et le Harton, affluents de l'Orneau, traversant la commune de Loncée, partageaient autrefois son territoire entre le duché de Brabant et le comté de Namur » ROLAND, *op. cit.*, p. 192, n. 1.

« Arantia », l'*Ernz*, affl. du Sauer : GYSSELING, p. 328 ; l'*Arance* < **Arantia*, affl. du Luz-de-France, 1388 « Aransse » *Dictionn. topogr. Basses-Pyrénées* (H. KRÄHE, dans *Beiträge zur Namenf.*, 2, p. 116, 123), et l'*Arentèle*, affl. de la Mortagne (départ^t Vosges), dont il sera question plus loin. — Cf. *infra*, p. 55.

Nous pensons que *Argenton*, ferme à Lonzée, n'est qu'un doublet savant de *Harton* ; la proposition est nouvelle et exige justification. Voyons d'abord le dossier d'*Argenton*.

Argenton, qui ne semble pas avoir de support ancien dans la tradition orale, apparaît en 1229 dans un legs de Guillaume de Harenton à un couvent de moniales (alors cisterciennes) qui, sur son conseil, s'étaient transportées de *Grandi Valle* (probabl^t *Grandval*, à Balâtre [Na 51]) « ad locum qui dicitur Argenton prope Harenton », cf. ÉM. BROUETTE, *Chartes et documents de l'abbaye d'Argenton à Lonzée*, dans BCRH, 115, 1950, p. 297-381 (le texte à la p. 324). Les formes du toponyme sont ensuite : 1230 (cop. 16^e s.) « abbatissa... de Argenton », *ibid.*, p. 332 ; 1235 (or.) « domui de Argenton », p. 339 ; 1236 (cop. 15^e s.) « abbatisse de Argenthuel », p. 340 ; 1239-1240 (cop. 1661) « conventui de Argenton », p. 342 ; 1301-1317 (sceau) « abbatis... de Argentho », p. 319.

Pour HOLDER, *Altceltischer Sprachschatz*, I, p. 208 : **Argentomagus* ; ROLAND, *Topon. nam.*, p. 298-300, élève des doutes sur cette explication et penche pour un hydro-nyme prélatin ; pour VINCENT, p. 59 : probabl^t **Argentomagus* « champ d'Argentos » ; pour CARNOY, p. 23 : « mine d'argent? », qui note que le nom est fréquent en France où il remonte souvent au celt. *argantomago-* « champ argenté », mais qu'il pourrait être tiré de lat. *argentum*, comme *Fairon*, *Féron*, de lat. *ferrum*.

En faveur de notre hypothèse d'un doublet savant de

Harton, nous voyons les indices suivants : 1°) la présence au même endroit de deux hydronymes prélatins (hydronymes qui ne sont pas légion en Belgique pour des ruisselets) paraît suspecte ; 2°) le toponyme est sans support dans la tradition orale (p. 55) ; 3°) il n'apparaît qu'en 1229, en rapport avec l'établissement de l'abbaye locale ; les abbayes naissantes prennent volontiers un nom soit religieux, soit de bon augure, soit bien sonnante ; 4°) pendant les premières années de l'abbaye, le nom ne semble pas encore fixe, puisqu'en 1229 et en 1246, le couvent et l'abbesse sont dits de (*H*)*arenthon* ; 5°) une reformation de *Arenton*, vocable dont la signification était perdue en 1229, en *Argenton*, nom bien sonnante, paraît naturelle ; *Argenton* est un nom poétique qui peut avoir été inspiré par l'eau claire du ruisseau ; l'image de l'*argenteus rivus* est classique et elle a continué jusqu'à nos jours à être un cliché (1) ; 6°) surtout nous connaissons une création analogue : l'*Arentèle*, affluent de la Mortagne (départ^t Vosges), [873] « Argentillam [= Sainte-Hélène] a rivulo suo sic vocitatam, quem tamen nunc rusticum vulgus corrupte Arentellam dicit » *Vita S. Deodati*, 1349 « lou ruz d'Arentaille », XIV^e s. « Harentelle » ; 1577 « Arrentalle » P. MARICHAL, *Dictionn. topogr. Vosges*, p. 8 ; cf. aussi H. KRÄHE, dans *Beiträge zur Namenf.*, 2, p. 123, n. 15.

Il n'est phonétiquement pas possible de rattacher au même étymon *Argentilla* et *Arentèle* ; un accident a dû se produire et cet accident, comme le propose J. POKORNY, dans *Vox Romanica*, 10, p. 264, doit être une intervention savante ; le cours d'eau est une *Ar-ent-ella* ; ce sont des

(1) ROLAND, *Topon. nam.*, p. 300, note bien qu'il n'y a pas aujourd'hui de cours d'eau à Argenton, mais il y existait plusieurs étangs très poissonneux, et, au XIII^e siècle, une abbaye ne se fondait guère qu'à proximité d'un ruisseau. Les ruisseaux asséchés sont légion en Hesbaye.

lettrés qui en ont fait une *Argentilla* mieux sonnante et qui reprochent au *vulgus* une corruption, alors que celui-ci gardait pure la tradition orale. — A notre avis, un même accident s'est produit à Lonzée en 1229 où (*H*)arenton a été rhabillé en *Argenton*.

Harzée, dépend. de Cortil-Wodon [Na 19] ; 1350 « lour dicte cour à Harchées » AÉNa., *Abbaye de Salzennes*, n° 1, cité par L. GENICOT, *L'économie rurale nam. au bas m. d.*, p. 221, n. 1 ; « ferme d'Arsée » *cad.* ; « chapelle de Harzée » *cad.* (id., à Noville-les-Bois [Na 28] *cad.*). — D'où sans doute aussi : « saul de Harzée » *cad.*, à Hingeon [Na 40]. || **Harzée**, ancienne dépend. de Lens-St-Remy [W 48] ; 1157 « Harceiz », 1210 « Harenges » GYSSELING, p. 452-453 ; 1312 « Harsies ; Harzies » GALESLOOT, *Feudataires Jean III*, p. 193, 248 ; 1437 « le motte de Herseez ; à Herseez devens le paroche de St-Servais » AGR, *Cour féodale Brabant*, reg. 4 (Spechtboek), fol. 261 ; 1460 « preit ... nommé le preit de Hersee » AGR, *Ch. Comptes*, reg. 44.744, fol. 145 ; « campagne de Hersée » *cad.* ; « cour foncière de Harzée et Jaignée [= Jardegnée] jugeant à Lens-St-Remy » D. VAN DEN CASTEELE, *Inventaires somm. des greffes scab. prov. Liège*, p. 29. || La dépend. s'étendait aussi sur Lens-St-Servais [W 49] : 1460 « dalez le preit a Harzées » AGR, *Ch. Comptes*, reg. 44. 744, fol. 133 v° ; « Harzée » *cad.* — D'où sans doute aussi : « tiège d'Arsée (Arzée) » *cad.*, à Cipllet [W 73].

GYSSELING, p. 452 : germ. *Harintsiacas* « appartenant à *Harintso* ».

Hasbania, **Haspengouw**, cf. *Hesbaye*.

Hasca, cf. *Axhe*.

Hasche, **Haske**, **Hasque**, **Hasse**, formes romanes de *Hasselt*, cf. *Hasselbroeck*, *Hasselt*.

Hasquette, dépend. d'Ampsin [H 27] ; w. *èl haskète* ; ne

figure pas au *cad.* ; « Heusquette ; Husquette » [déformations] dans GUYOT ; « rue Hasquette », chemin qui monte de Bende (à Ampsin) vers Villers-le-Bouillet. — Cf. p. 55.

Pourrait être un anthropon. (cf. le nom de femme *Haska*, *Hasque* aux 14^e, 15^e s.) ; toutefois, à Ampsin, un collecteur de tailles (entre 1650 et 1750) était dit « de Hasquette en Flandre » (note de l'abbé G. Mahy).

Hasselbroeck, dépend. de Jeuk (Goyer) [P 219], flam. dial. [*haselbruk*], et de Corswarem [W 6] ; w. *has'làbrouk* ; 1493 « Hasselt Broerken ; Hasselt Bruxken », 1564 « Hasselt Broick », 1649 « Hassel Brouck », 1695-96 « Haslebrouck » J. VANNÉRUS, *Le limes et les fortifications...*, p. 154, n. 4.

Composé de néerl. *broek* « marais » et du toponyme *Hasselt* (cf. s. v°), lieu dit 't *Hasselt*, flam. dial. [*thaselt*] ; 1241 « Ophasselt » COENEN, *Limb. Oorkonden*, n° 1234 [mal identifié] ; 1254 « apud Uphasselt, juxta Joech » *Livre St-Trond*, p. 300 [id.] ; 1285 « juxta Hasselt » COENEN, n° 2325 [id.] ; 1385 « in campo inter Hasselt et villam de broucke » *Zuidlimb. Plaatsn.*, p. 39 ; 1387 « entre Coreswaremme et Hasselt » *Fiefs Looz*, p. 260 ; 1397 « Haske deleis Goyeit » *St-Pierre*, p. 113 ; 1463 « Wolter Plughers de Haske » *ibid.*, p. 264 ; dans J. VANNÉRUS, *loc. cit.* : 1280-18^e s. « Hasselt » ; 1350, 1493 « Hassele » ; 1484, 1493 « Hasselle ». — Pour des raisons phonétiques, ce *Hasselt* est à distinguer de *Heiselt*, dépend. de Goyer, comme le montre A. STEVENS, dans *Feestbundel van de Wijer*, I, p. 383-388.

Hasselt [Q 2], chef-lieu de la province de Limbourg (nous ne relevons que les formes romanes) ; w. (arch.) *hasse*, notamment dans le nom de la rue de Liège, w. *rowe Soûrs-di-Hasse* « rue Sœurs-de-Hasque » ; w. (néolog.) *hassèl* ; 1165 « Hasluth » *Feestbundel van de Wijer*, I, p. 408, n. 1 ; 1203 « Hallvt » GYSSELING, p. 454 ; 1203 (cop. 13^e s.) « allodium de Halud » *St-Lambert*, I, p. 130 (pour l'identi-

fication, cf. J. GESSLER, *Textes diplom. lat. du m. d.*, p. 41) ; 1228, 1251 « Halut » *Feestb. cité* ; début 14^e s. « Hassele » *St-Lambert*, III, p. 44 (fausse référence de la table) ; 1323 (or.) « Gossuin de Hasle » *ibid.*, p. 249 ; 1447 (or.) « le bonne ville de Haske » BSLW, 9, 1867, p. 220 ; 1449 « Haske » YANS, *Pasicrisie*, II, p. 269 ; 1495 « Jacquemin de Hasse » *St-Jean*, II, p. 56 (identification à contrôler) ; 1662 « un escu de Hasque » BTD, 32, p. 163 ; dates diverses « Hasche ; Hasque » *Voc.*, p. 130 ; « Haske ; Hasche ; Hasle » GOBERT, *Rues de Liège*, V, p. 341. — D'où les noms de famille liégeois : *Hallut*, *Dehalu(t)* ; *Dehasse* [qui peut avoir une autre origine], *Dehasque*.

DÉRIVÉ : adjectif en *-icju*, *-icia* ; 1^o) à Liège : 1315 « Hasseiliseporte », 1344 « Hasseilizeporte », 1351 « porte Hasseilise », 1360 « porte Hasselhies », 1383 « Hasseliezeporte » ; on notera que, vers la même époque, des textes de plus en plus nombreux changent *-ise* en *-i*, *-ie*, *-ine*, *-in*, d'où « Hasselinporte », cf. J. HAUST, dans *Ann. Hist. Liég.*, 3, t. II, 1940, p. 329 (citant GOBERT, *Rues de Liège*, I, p. 224 ; III, p. 233) ; — 2^o) à Xhendremael [L 22], 1350 « viae dictae Haseliche » *Stock Hesb.*, fol. 44 ; la même qu'à Lantin [L 36], « via dicta haseliche voie » *ibid.*, fol. 58 ; c'est la « vieille voie de Looz » ; — 3^o) à Lantin, 1350 « supra hasseliee passeal ; a hasseli passeal » *ibid.*, fol. 49, 77 ; le même qu'à Juprelle [L 23], 1584 (16 déc.) « soub le haselir pazet » *Grefte scab. Juprelle*, reg. 9 (note d'Edg. Renard).

GYSSELING, p. 454 : germ. *haslōpu-*, f., collectif de *hasla-*, m. « coudrier ». — Le nom a été emprunté trois fois par le roman : 1^o) avec transfert de l'accent tonique sur le suffixe, d'où *Ha(s)lut* ; cf. *Hannut*, *Rosoux* ; — 2^o) au stade germ. *Hasselt*, d'où *Hassël* (avec perte normale du *-t* final), puis *Hasle*, réduit à *Hasse*. Quant à *Hasque*, *Haske*, ce doit être une francisation maladroite sur le type w. *casse* (fr. *casque*), w. *masse* (fr. *masque*), cf. J. HAUST, *loc. cit.* (cf. à Piétrain

[Ni 29] : 1432 « thoff de Haz », 1684 « Pachy de Hasque » T. et W., *Canton de Jodoigne*, p. 235) ; — 3^o) récemment, avec chute de -t final comme au 2^o), d'où w. *hassèl*. — Cf. *Hasselbroeck*.

Hauberval, cf. †*Hanbualz*.

Haut-†Dony, dépend. d'Ans [L 64], dans GUYOT, est une cacographie pour *Haut-Douy*, cf. *Douy*, BTB, 33, p. 39.

Haute-Awirs (pluriel abusif), dépend. de Les Awirs [L 85], commune formée de Haute-A. et de Basse-A. ; w. *al haute awère* ; 1543, 18^e s. « à la haute awir » ; 18^e s. (exceptionnellement) « aux hautes awirs » M. FABRY, dans *Bull. Les Chercheurs de la Wallonie*, 10, 1931, p. 47 ; théoriquement, la partie de la commune ne touchant pas la Meuse ; pratiquement, agglomération autour de l'église.

Sur le nom d'*Awir* (BTB, 28, p. 226-227), cf. maintenant M. YANS, dans *Chron. archéol. pays Liège*, 54, 1963, p. 26, avec la remarque : si 1086 (faux 1140-1160) « villa Auguria » est un nom de « bon augure », il ne peut avoir été donné par les cisterciennes, dont l'abbaye n'a été fondée à Awir qu'en 1202-1203. — Ajouter : 1410 « Awir saint Stevene » *ch. St-Jacques*, 1763 « Awirs St-Étienne » (du nom du patron de l'église) et 1747 « Awir soub Aigremont » (du nom du château qui domine le village), dans M. FABRY, *op. cit.*, p. 42. — Quant à « Awir-N.-Dame » ou « Awir Ste-Marie », il désigne la commune de *Gleixhe*, cf. BTB, 36, p. 116.

Haute-Flône, dépend. d'Amay [H 28] ; w. *haute Flône* ; 1657 « en la haulte floenne » *Greffe scab. Amay*, reg. 27, fol. 176. — Partie d'Amay, dominant la commune de Flône (BTB, 35, p. 83).

Haute-Penne, dépend. (avec un château au sommet d'un rocher) de *Gleixhe* [L 84] ; w. *tchèstê d' hârpène* (altéré de

hâte pène); 1314 « Haltepenne » BIAL, 10, 1870, p. 197 ; 1314 « domum de Hautepenne » *Fiefs*, p. 27 ; 1316 (or.) « sires de Hauttepenne » *St-Lambert*, III, p. 165 ; 14^e s. « à Hautepenne » DE HEMRICOURT, III, p. 37. — D'où le lieu dit de Les Awirs : 1512 « terre de haultpene », 1746 « terre de Hautepenne » M. FABRY, dans *Ann. Hist. liég.*, IV, n^o 4, 1952, p. 428.

Lat. *pinna* > anc. fr. *penne* « hauteur, cime » (surtout picard, 1298-1418) FEW, 8, p. 533 a, et p. 534 b (avec la remarque qu'il est superflu d'invoquer un prélatin **pinna*) ; la présence de *Penne* à plusieurs exemplaires en Wallonie (cf. BTD, 24, p. 294-296) est en faveur du latin *pinna*. — On ne voit pas sur quoi se fonde CARNOY, p. 291, pour affirmer que notre toponyme est transporté du midi de la France.

Haute-Valise, dépend. de Hollogne-aux-Pierres [L 59] ; w. *al valise* ou *al haute valise* ; 1711 « à la valise » ; « Maison Haute Falise » *carte Ferraris* ; « derrière la valise ; à la haute valise » *cad.* — Le hameau est sur la hauteur, entre Bierset et le lieu dit Grosses Pierres (BTD, 36, p. 131). — Cf. L. JEUNEHOMME, *H.-aux-P.*, p. 257.

Avec adoucissement de l'initiale, w. (topon.) *falise* < germ. **falisa* « rocher », cf. BTD, 35, p. 67-68, pour des variantes.

Haute-Voie, dépend. de Verlaine [H 10] ; w. *èl haute vòye* ; « chemin nommé la Haute voye, de Verlaine à Fize-Fontaine » *cad.* Sans doute le même que le « tige des marchands, de Fize à Cakhu [dépend. de Verlaine] » *cad.* de Fize, dit en w. *vòye di Lidje* : G. MAHY, *Hist. de Fize-Fontaine*, p. 84.

Haut-Pré, dépend. de Liège [L 1] ; w. *à haut-pré.* — Sur la hauteur, vers Glain et Montegnée.

Haut-Tige, dépend. d'Ans [L 64] ; w. *haut-tidje* ; 1537

« ho tiege » *Greffe scab. Ans*, reg. 10, fol. 30, 32 ; 1552 « parchonniers du Hautiége » *Val-St-Lambert*, II, p. 150. — Le même que « grand tiege » ou simplement « tiege », ancienne route vers la Hesbaye et le Brabant : Fr. GRANVILLE, *Hist. d'Ans et Glain*, dans BIAL, 74, p. 60.

Sur w. *tidje* < lat. **terricu-*, propr^t « chemin de terre », cf. RbPhH, 32, p. 1027-1047.

Haut-Vinave, dépend. de Jemeppe-sur-Meuse [L 74] ; w. *haut vinâve* ; « rue Haut-Vinâve ».

w. *vinâve* « voisinage ; agglomération, quartier » < lat. *vicinabilem* DL ; HAUST, *Étym. w. et fr.*, p. 267 ; sur le sens du suffixe, cf. BTD, 24, p. 298-299.

Havin (inconnu en Hesbaye) ; 1125 « Hauin » GYSSELING, p. 459 ; lire : (inconnu en Hainaut).

†Havrenne, cf. *Hadrennes*.

Hawans, cf. *Awans*.

Hayeneux, dépend. de Herstal [L 51], commune avec Liège [L 1] ; w. è *hâgn'gneû* ; 1247 « el Henois desor Cromvemuse » DE HEMRICOURT, II, p. 9 ; 1314 « in loco dicto Haineus ; en Haynois » *Fiefs*, p. 2, 129 ; 1337 « a haynour » *Pauvres-en-Île*, reg. 15, fol. 105 ; 1340 « en Hayeneur » Éd. PONCELET, *Les domaines urbains de Liège*, p. 159 ; 1342 « voie de Hayenoir » *Val-Benoît*, reg. 26, fol. 86 ; ca 1350 « en Haeneur » Éd. PONCELET, *op. cit.*, p. 153 ; 1356 « en Hayneus » *Feudataires*, p. 553 ; 1430 « Hayeneux » Éd. PONCELET, *op. cit.*, p. 157.

Même lieu dit à Jupille [L 66] ; w. è *hâgn'gneû* ; 1497 « en la Hayneux » ; et w. *couër hâgn'gneû* ; 1346 « court de Heneu » etc. BSLW, 49, p. 278-279 (que J. HAUST ne glose pas), || à Saint-Georges-sur-Meuse [W 68] ; w. è *hâgneû* ; 1581 « le hayneur » ; dates diverses « Haieneu ; Hayeneux » ; « hagne(a)ux » *cad.*, dans la plaine d'Oultrechamps (ren-

seignements Ad. Delbrouck), || et à Oupeye [L 72]; 1560 « les triexhes qu'on dist de hayeneux » A. COLLART, *La libre seigneurie de Herstal*, II, p. 308.

Pour CARNOY, p. 292 : **hagan-etum* « terre aux enclos » (germ. **hagan* « haie, enclos »). ÉL. LEGROS, dans *BTD*, 23, p. 183, écarte cette glose en faveur d'un dérivé probable de l'anc. liég. *hayon* « échoppe mobile »; conf. liég. *hâgn(gn)er* « étaler, exposer en vente » DL. Comme il s'agit d'un toponyme rural, probablement forestier, et que le *hayon* invoqué, fréquent en toponymie w., a désigné aussi une « petite haie » FEW, 16, p. 114a, le dérivé en lat. *-etum* a dû signifier « ensemble de petits bois », cf. *BTD*, 9, p. 38.

NOTES TARDIVES. — Clokon : 1394 (cop.) « en clokehan deleys les terres de l'hospitaul devalt dit » Arch. Château Warfusée, *Biblioth.*, reg. 114 (cour de Wanze); d'après une note de l'abbé G. Mahy.

Harkai-Fontaine : 1421 « en le rualle qu'on dist Henrekeail » *Grefte de Flémalle-Haute*, reg. 1415-1477, fol. 30 v°; 1434 « en le rualle qu'on dist heairekeal » *ibidem*, Reliefs, registre 61 (1415-1477), fol. 46; 1487 « alle voie qu'on dist le rywal herkey » *Grefte de Flémalle-Grande*, Reliefs (1487-1504), fol. 28 v°; ensuite : 1535 « harqueay », 1566 « hairquet », 1585 « harqueay ». Au cadastre, « les prés harkay » (parcelles n°s 122 à 129) sont contigus à la rue du même nom (notes de N. Mélon).

Harton et Argenton. Sur l'hydronyme *Arantia*, cf. J. HUBSCHMID, dans *ZRPh*, 79, 1963, p. 369 (qui explique *Arance*, départ. Basses-Pyrénées, par le basque *aran* « vallée »). — Cf. aussi, dans GYSSELING, p. 71, *Arrenbach* (à Oberpleis) qui est en 948 (cop. 12^e s.) « Argenbag ».

Une aimable enquête d'Alb. Doppagne à Lonzée, confirme qu'Argenton est inconnu dans la tradition orale; la ferme (ancienne abbaye) n'est connue que sous le nom w. à l'*abiye*.

Hasquette : 1830 « mine de houille... dite la Hasquette » *Annales Cercle hutois*, 5, 1884, p. 255-56.